



Groupe hospitalier
Paris Saint-Joseph



ODPC habilité
à dispenser des
programmes de DPC

Institut de formation en soins
infirmiers
Formation continue

**Etre tuteur de stage
pour les étudiants en
soins infirmiers
Eligible DPC**



Objectifs globaux de la formation :

- Accompagner les tuteurs de stage dans la mise en œuvre du programme de formation 2009
- Favoriser la mise en œuvre de la fonction tutorale au sein des établissements et des unités de soins
- Développer le partenariat IFSI/terrain de stage

Objectifs spécifiques :

- Identifier les missions des tuteurs de stage dans un processus d'apprentissage
- Acquérir et développer des capacités d'évaluation
- S'approprier les outils d'évaluation (bilan de mi-stage, port folio, charte d'encadrement)
- Accompagner les étudiants dans une démarche réflexive

ORGANISATION

Public concerné : Des infirmiers ayant une expérience dans l'encadrement des étudiants et un intérêt dans la formation de leurs pairs. Ces personnes sont identifiées par les établissements, une expérience de 3 ans dans la profession est souhaitée.

Méthodes pédagogiques : Echanges, apports théoriques et méthodologiques, analyses de situation, jeux de rôle (groupes de 12 à 15 personnes).

Intervenants pressentis :

- Madame **Isabelle BOUYSSOU**, directrice de l'IFSI Paris-Saint-Joseph
- Madame **Pasquale CHILOTTI**, Directeur de soins infirmiers d'un établissement de santé, formateur consultant
- Madame **Ghislaine TABEL**, consultante département Formation Continue – APHP
- Cadres de santé identifiés comme tuteurs de stage au sein de leurs établissements
- Madame **Isabelle BISUTTI**, cadre formateur, responsable de la formation continue IFSI Paris Saint Joseph

Durée de la formation : 3 jours (2 + 1 journée à distance) soit 21h de formation.

Dates de la formation :

- **Les 16 et 17 novembre 2015 et 21 janvier 2016**
- **Les 4 et 5 avril 2016 et 10 juin 2016**

MODALITES D'INSCRIPTION :

Par mail : sifsi@hpsj.fr ou ibisutti@hpsj.fr ou par téléphone : au 01.44.12.84.93

TARIFS

4 494 €/3 jours/groupe de 10 personnes

535 € par personne prise en charge employeur dans le cadre de la formation continue

Pour une prise en charge individuelle : 277 € pour les 3 jours de formation

IFSI du Groupe Hospitalier Paris Saint-Joseph – 185 rue Raymond Losserand – 75674 Paris cedex 14

Tel 01/44/12/35/23 -Fax : 01/44/12/82/43

(n° déclaration d'existence : 11 75 49587 75)